



RCS : FREJUS

Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00083

Numéro SIREN : 502 512 197

Nom ou dénomination : SFCC

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 3208

SFCC

SOCIETE FINANCIERE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

24 JUIL. 2017

N° 217 B 3208

SASU AU CAPITAL DE 37.500 €
SIEGE SOCIAL : Le Paladien - Bât B

36 place Dei Doufin

Port Fréjus

83600 FREJUS

RCS FREJUS B 502 512 197 (2008 B 83)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017 A 9 H 00
(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)**

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
ET LE TRENTE JUIN A NEUF HEURES**

Monsieur Laurent POKOJ, associé unique et Président de la société, propriétaire de l'intégralité des 7500 actions de 5 € chacune composant le capital social de la société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Laurent POKOJ a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- . l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016
- . l'affectation du résultat de l'exercice
- . la rémunération du Président
- . la mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- . la délégation de pouvoirs en vue des formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 89.688,62 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION
AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu :

. du Bénéfice de l'Exercice	89.688,62 €
. des Autres Réserves	<u>294,87 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 89.983,49 €

que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

. Aux Autres Réserves	89.900,00 €
. Au Report à Nouveau	<u>83,49 €</u>

89.983,49 €

L'associé unique rappelle conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles des bénéfices soumis à l'Impôt sur les Sociétés.

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016.

QUATRIEME DECISION

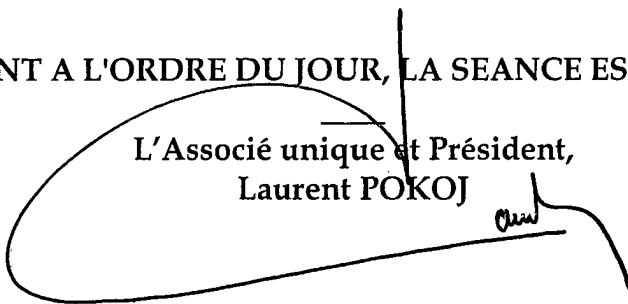
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE.

L'Associé unique et Président,
Laurent POKOJ



SFCC

SOCIETE FINANCIERE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SASU AU CAPITAL DE 37.500 € GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
SIEGE SOCIAL : Le Paladien - Bât B DÉPÔT DU
36 place Dei Doufin
Port Fréjus
83600 FREJUS
RCS FREJUS B 502 512 197 (2008 B 83) 24 JUIL. 2017
N° 211 B 3208

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017 A 9 H 00
(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 89.688,62 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu :

. du Bénéfice de l'Exercice	89.688,62 €
. des Autres Réserves	<u>294,87 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 89.983,49 €

que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

. Aux Autres Réserves	89.900,00 €
. Au Report à Nouveau	<u>83,49 €</u>

89.983,49 €

L'associé unique rappelle conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles des bénéfices soumis à l'Impôt sur les Sociétés.

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016.

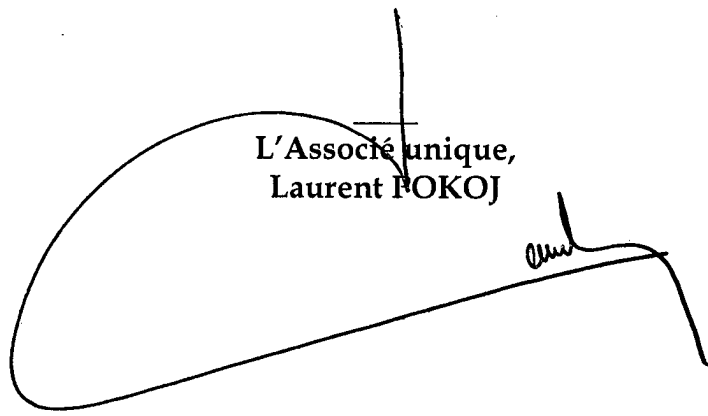
QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'Associé unique,
Laurent FOKOJ



Désignation de l'entreprise SAS SFCCAdresse de l'entreprise 36 PLACE DEI DOUFIN83600 FREJUS

DÉPÔT DU

Néant ☐ *

Numéro SIRET *

5 0 2 5 1 2 1 9 7 0 0 0 2 624 JUIL. 2017

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12N° 217 63208

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5	
		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISÉ	ACTIF						
	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	80 396	012		80 396	80 396
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	11 300	030	3 003	8 297	
	Immobilisations financières * (1)	040	3 100	042		3 100	3 100
	Total I (5)	044	94 796	048	3 003	91 793	83 496
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	51 757	070	8 574	43 183	65 823
	Autres * (3)	072	349 139	074		349 139	324 245
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	49 472	086		49 472	14 340
	Charges constatées d'avance *	092	1 083	094		1 083	
	Total II	096	451 451	098	8 574	442 878	404 408
	Total général (I+II)	110	546 247	112	11 577	534 671	487 904
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		37 500	37 500		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		3 750	3 750		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		362 300	276 300		
	Report à nouveau	134		295	134		
	Résultat de l'exercice	136		89 689	86 161		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		493 533	403 845		
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		23 915	61 180		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	5 734	172	17 222	22 879	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		41 137	84 059		
Total général (I + II + III)	180		534 671	487 904			
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11 300	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SECC

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31/12/2016 Exercice N-1 clos le 31/12/2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens		215		214	
		services *		217		218	400 149
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	3 218	2 146
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	403 367
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	272 022	265 923
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 101	244	1 101	834
	Rémunérations du personnel *				250	800	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254	3 003	
	Dotations aux provisions				256	6 520	2 679
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	627	675
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	284 074	270 111
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	119 293	115 206
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers			(III)	280	4 757	3 552
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	34 361	32 597
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	89 689	86 161
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	89 689	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	34 361	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelle (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		
	Divers ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Créance due au report en arrière du déficit	346		
							342
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	124 050	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	124 050	372

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Charges et produits constatés d'avance	X

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

24 JUIL. 2017

N° 2017 3 3208

*Certifié conforme à l'original
le président*

[Signature]

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 534 670.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 400 149.15 Euros et dégageant un bénéfice de 89 688.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 396		
Matériel de transport			11 300
TOTAL			11 300
Autres participations	100		
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		
TOTAL	3 100		
TOTAL GENERAL	83 496		11 300

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			80 396	80 396
Matériel de transport			11 300	11 300
TOTAL			11 300	11 300
Autres participations			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			3 000	3 000
TOTAL			3 100	3 100
TOTAL GENERAL			94 796	94 796

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		3 003		3 003
TOTAL		3 003		3 003
TOTAL GENERAL		3 003		3 003

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	3 003				
TOTAL	3 003				
TOTAL GENERAL	3 003				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 268	6 520	3 215		8 574
TOTAL	5 268	6 520	3 215		8 574
TOTAL GENERAL	5 268	6 520	3 215		8 574
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 520	3 215		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Autres créances clients	51 757	51 757	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 183	19 183	
Débiteurs divers	329 956	0	329 956
Charges constatées d'avance	1 083	1 083	
TOTAL	404 979	72 023	332 956

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	23 915	23 915		
Impôts sur les bénéfices	1 761	1 761		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 626	8 626		
Autres impôts taxes et assimilés	1 101	1 101		
Groupe et associés	5 734	5 734		
TOTAL	41 137	41 137		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	5.0000	7 500			7 500

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 083
Total	1 083

Le 19/04/2017
POKOJ LAURENT PRESIDENT